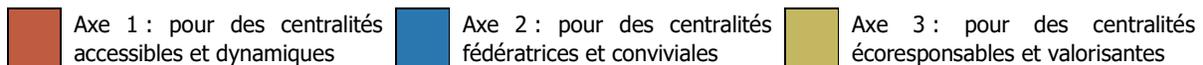


Annexe 1 – FICHES ACTIONS

Le programme d'actions pour le territoire intercommunal est présenté à l'article 4.1 de la convention d'opération de revitalisation du territoire. Les plans opérationnels, présentés à l'article 4.3, localisent pour chacune des cinq communes les actions mentionnées au sein du périmètre d'intervention de l'ORT.

Cette annexe correspond aux fiches actions détaillées. Elles composent le cadre opérationnel fixé par les collectivités pour les 5 prochaines années.

Elles suivent le code couleur suivant :



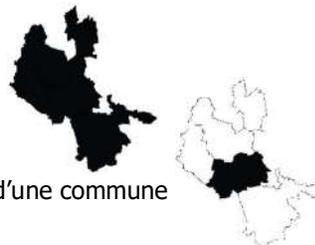
Pour chaque action, le degré de maturité permettant de visualiser la logique à poursuivre pour le déploiement de l'ORT est précisé :

- **Les actions engagées** : Elles correspondent aux projets, dispositifs, études, plans, déjà engagés que ce soit par des études d'opportunité, de faisabilité ou de maîtrise d'œuvre ou encore des travaux, et dont la mise en œuvre nécessite d'être poursuivie, renforcée ou concrétisée pour atteindre les objectifs visés. Il s'agit de les valoriser dans la mesure où elles répondent aux ambitions portées par l'ORT, et de proposer une amélioration en continue en les inscrivant dans un processus itératif qui fasse notamment appel aux partenaires et expertises développées par d'autres acteurs.
- **Les actions projetées** : Elles correspondent aux projets, dispositifs, plans, qui ont été pris en considération par les collectivités, parfois même inscrits à leur budget, mais qui n'ont fait à ce stade l'objet d'aucune étude ou action préalable à leur mise en œuvre. Pour ces actions, l'ORT sera éventuellement l'occasion de mettre à contribution les expertises et partenariats nécessaires à leur concrétisation, dans la poursuite des objectifs fixés.
- **Les études à mener** : Cette catégorie est spécifique aux études à engager dans la durée de l'ORT. Elles pourront, dans la durée de l'ORT, évoluer en action engagée lorsque les résultats de ces études auront permis de définir un cadre opérationnel plus précis. Cette catégorisation permet de mieux cibler les aides et subventions potentielles propres aux études. Pour les communes de Châteaugiron et Noyal-sur-Vilaine, lauréates du programme Petites Villes de Demain, elles pourront faire l'objet de demandes de co-financement de la Banque des Territoires sous réserve de son accord.

A noter que certaines actions similaires et répondant à un même objectif, sont mutualisées au sein d'une même fiche action pour simplifier la lecture et la compréhension des actions poursuivies.

Chaque fiche comporte également un symbole permettant de lire le territoire d'intervention de l'action :

- soit les cinq centralités de l'intercommunalité
- soit seulement sur le périmètre d'intervention d'une commune



Enfin, les objectifs stratégiques poursuivis par l'action sont rappelés au début de chaque fiche. Certaines actions répondent à plusieurs objectifs stratégiques, et même parfois, à plusieurs axes de la stratégie présentées ci-avant.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN GLOBAL DES DÉPLACEMENTS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Faciliter les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Pays de Châteaugiron Communauté et communes

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le Pays de Châteaugiron Communauté (PCC) est Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) locale depuis le 1er juillet 2021, aux côtés de la Région Bretagne, AOM régionale.

La voiture solo représente 67% des déplacements sur le PCC (EMD 2018, AUDIAR), avec des conséquences en matière d'émission de gaz à effet de serre, congestion, etc. Pour agir en faveur des mobilités actives et inciter les habitants à faire évoluer leurs pratiques, le PCC a validé son Plan Global des Déplacements en décembre 2021.

La stratégie du Plan Global des Déplacements se décline comme suit :

1. Faciliter l'accès aux transports collectifs, incluant les transports à la demande,
2. Encourager la pratique des actifs ;
3. Inciter et développer le covoiturage,
4. Sensibiliser les habitants et usagers aux alternatives à la voiture individuelle.

Dans les centralités, il permettra notamment :

- De favoriser l'intermodalité, en lien avec les pôles générateurs de déplacements sur les communes
- Le renforcement de l'offre de service en transports en commun (lignes Breizh Go).
- La création de liaisons douces et sécurisées entre les communes, entre le PCC et les territoires voisins, et vers les écoles et équipements structurants
- Le développement du transport à la demande : Handi'pass, transport des seniors, etc.
- La sécurisation et fluidification du trafic routier
- L'encouragement à la pratique du covoiturage.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Département d'Ille et Vilaine - Covoiturage : Ehop, Ouest Go - Renfort de l'offre de service mise en place en 2021 : Région Bretagne et Rennes Métropole - Club Entreprises du Pays de Châteaugiron Communauté - Comité des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Département d'Ille et Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Action mise en œuvre sur toute la durée de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none">- PCC : Enveloppe d'investissement de 1 M€ par an sur la période 2022-2027.	Appels à projets et Plan de relance : <ul style="list-style-type: none">- ADEME : « Aide aux études en matière de mobilité durable » et « Accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables – AVELO »- AAP Etat « Fonds mobilités actives »- Appels à projet relayés par la cellule régionale France Mobilités<ul style="list-style-type: none">- DETR, DSIL

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE MULTIMODAL AUTOUR DE LA GARE DE NOYAL-SUR-VILAINE



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La gare est le principal levier de la forte attractivité de la commune. Actuellement, cet espace manque de vie et d'urbanité. Le réaménagement des abords de la gare pour en faire un pôle urbain est une volonté forte de la commune de Noyal-sur-Vilaine, avec le souhait de faire de cet espace non plus une barrière géographique, mais une véritable connexion entre le Sud urbanisé (dont le centre-ville) et le Nord en développement.

L'objectif transversal est de renforcer la multimodalité et ainsi, de rendre la gare plus accessible et d'assurer la sécurité des usagers. La priorité aux modes actifs sera renforcée. Le rôle des transports collectifs tend à être repensé et l'accès en voiture sera maîtrisé.

Les travaux projetés entendent répondre à ces objectifs et à une meilleure intégration urbaine de la gare.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Bureau d'études Univers - ATEC Ouest - Cerema 	<ul style="list-style-type: none"> - Europe (FEDER) - Région Bretagne - Département d'Ille et Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté - SNCF – dispositif « Place de la Gare »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2022 : lancement de la consultation travaux à la fin de l'année
- 2023 - 2024 : travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude : 48 650 € HT - Travaux : Non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude : 16 000 € au titre du FEDER - Travaux : non connu à ce stade

DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE DE LIAISONS CYCLABLES DANS LA CENTRALITÉ



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Les rues Jules Ferry, René Descartes (continuité) et Marie Curie se sont récemment vues dotées d'aménagements cyclables en site propre permettant de relier le centre-ville, le pôle d'équipements, et les secteurs d'habitation à l'Ouest de l'espace bâti de la commune. La Ville compte actuellement 27 km de liaisons cyclables.

D'autres aménagements cyclables sont projetés sur la commune à échéance de l'ORT :

- Ouverture sur le secteur Sainte-Croix, via la mutation du site de l'ancienne piscine du Domaine, permettant ainsi de connecter la rue Jules Ferry (qui dessert l'école la Pince Guerrière et le collège Victor Segalen) à la rue Sainte Croix,
- Sur la rue au Prévôt, menant au centre-ville dans le cadre d'une restructuration globale de la voie.

Des études restent à mener pour définir le programme des travaux.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Rues Jules Ferry, René Descartes, Marie Curie : Eiffage route - Aménagements projetés : Consultations à venir pour la définition du programme des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (appel à projet mobilité active et DETR-DSIL) - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2022 : réalisation des travaux rues Jules Ferry, René Descartes et Marie Curie
- A échéance de l'ORT pour les aménagements projetés

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Rues Jules Ferry et René Descartes : 40 627,49 €HT - Rue Marie Curie : 28 923,92 €HT - Aménagements projetés : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Rue Marie Curie : 9 000 € au titre de la DSIL (Etat)

DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE DE LIAISONS CYCLABLES DANS LA CENTRALITÉ



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Plusieurs projets d'aménagements cyclables sont déjà engagés ou projetés sur la commune :

- En site propre sur la rue Francis Monnoyeur (entre le collège et la gare) et dans le prolongement des rues Calmette et Champ Michel. Le tronçon Nord a déjà été réalisé. La réalisation du tronçon Sud est prévue courant 2023,
- Chaucidou Avenue du chêne joli, Avenue du prieuré et Boulevard Barbot reliant le centre-ville à la gare,
- Etudes à mener sur l'Avenue de Belle-Ile (jonction des nouveaux quartiers avec le centre-ville) ainsi que la rue Pierre Marchand (axe structurant vers le centre-ville) et rue du Commandant Desguez (trajet des brécéens vers le collège).

L'objectif est de connecter les pôles de fréquentation (centre-ville, gare et pôle d'équipements) via des aménagements sécuriser pour encourager la pratique du vélo urbain.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - ATEC Ouest (rue Francis Monnoyeur) - Pays de Chateaugiron Communauté - Potentiellement : Etat (appel à projet mobilité active) 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (appel à projet mobilité active et DETR-DSIL) - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Chateaugiron Communauté - Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2022 - 2023 : travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'MOE rue F. Monnoyeur : 26 000 € HT - Travaux : tronçon Sud rue F. Monnoyeur 889 500 € HT ; rue Calmette : 31 150 € HT ; rue Champ Michel : 59 500 € HT - Chaucidou : 61 144 € HT + projets non définis à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier déposé pour le Fonds mobilités actives : 196 700 € - Fonds de concours du Pays de Chateaugiron Communauté et participation aux chaucidou : 222 300 € - Convention avec le Département pour le revêtement de voirie : 49 400 € - SDE pour éclairage public : 4 779 €

SÉCURISATION DES ACCÈS AUX ÉCOLES



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La ville de Noyal-sur-Vilaine prévoit des travaux de sécurisation des accès pour les équipements scolaires suivants :

- l'école maternelle publique l'Optimist,
- l'école élémentaire la Caravelle,
- l'école privée Saint-Augustin.

L'objectif est de faciliter le stationnement, sécuriser les déplacements et faciliter les modes actifs et l'autonomie des enfants.

Le Boulevard Maurice Audrain fera également l'objet d'un réaménagement (élargissement du trottoir devant l'immeuble Lamotte et réflexion pour la mise en place de chaucidous).

L'étendue des travaux (sécurisation ou aménagement global) n'est pas définie à ce stade.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Régie Services Techniques	- Etat (DETR) - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023 : réalisation des travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Réaménagement des abords de l'école privée Saint Augustin : 79 000 € HT - Sécurisation écoles publiques Optimist et Caravelle : chiffrage non connu à ce stade	- DETR : 12 560 € - Pays de Châteaugiron Communauté (Fonds de concours thématiques) : 15 785 €

CRÉATION D'UNE AIRE MULTIMODALE SECTEUR SAINTE-CROIX



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Dans le cadre de la mutation du secteur Sainte-Croix, la commune dispose d'une emprise foncière dédiée à accueillir une nouvelle aire multimodale. La desserte du site, proche des équipements scolaires et sportifs, serait alors renforcée (bus, parc de stationnement pour les véhicules motorisés et les vélos, bornes de recharge pour les véhicules électriques...).

Les contours du projets et ses modalités de mise en œuvre sont intrinsèquement liés à l'aménagement du secteur Sainte-Croix qui fera prochainement l'objet d'une étude de cadrage juridique et technique (fiche n°18).

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Etat (appel à projet mobilité active et DETR-DSIL) - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

CRÉATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT DERRIÈRE LE PÔLE ENFANCE



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La place des Gâtes, dans le centre-ville historique, avait perdu son rôle de place au profit d'une aire de stationnement. Récemment réaménagée, elle a retrouvé une véritable fonction de place (accueil du marché hebdomadaire et de manifestations) tout en conciliant les besoins en stationnement du centre.

A proximité immédiate de la place des Gâtes, le secteur en cœur d'îlot derrière le pôle enfance intercommunal (ancienne laiterie Bouquet) est dédié à la création d'une aire de stationnement et d'une opération de 58 logements en collectif et une maison individuelle. Dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), 42 places supplémentaires seront créés à l'horizon 2024 et permettront de renforcer l'accès aux commerces et services du centre-ville.

L'aménagement de deux accès au secteur viendront renforcer la perception du cœur d'îlot. Ses pourtours seront paysagers afin d'assurer l'intégration de l'aménagement par rapport aux parcelles voisines. Les haies existantes seront préservées.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Porteur de projet opération de logements (PUP)	- Porteur de projet opération de logements (PUP)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2024 : Finalisation des travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Coût des travaux (estimation 2019) : 360 000 €HT	- 69 000 €HT à la charge du porteur de projet via le PUP
- Reste à charge pour la commune : 291 000 €HT	

ÉTUDE D'ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS ET DE SÉCURISATION DE LA VOIRIE



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs
- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Domloup

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le centre historique de la commune de Domloup se caractérise par un bâti ancien constitué principalement d'anciennes fermes, témoignages du passé agricole, ainsi que de maisons à boutiques datant de la première moitié du XIXème siècle situées rue du calvaire et rue du petit bois. Autour de la place de la Mairie, élément marquant le centre-ville, trône l'église Saint Loup d'époque romane pour la partie la plus ancienne, la Mairie et le presbytère, puis en second rideau, des équipements communaux (scolaires et périscolaires, sportifs...).

La commune souhaite mener une étude suivie de travaux pour requalifier l'espace public avec les objectifs suivants :

- sécurisation de la voirie et des déplacements,
- réaménagement et verdissement de la place de la Mairie,
- réfection de la place devant la Médiathèque pour en faire un lieu de vie et de rencontre,
- réaménagement du plan de circulation en privilégiant les liaisons douces...

Tous ces éléments vont permettre d'organiser et sécuriser les déplacements, donner du liant et de la visibilité aux différents équipements du centre-ville à l'opération en renouvellement rue du Calvaire, et paysager les espaces. Cette requalification poursuit également l'objectif de proposer des lieux plus conviviaux et végétalisés.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
-	<ul style="list-style-type: none"> - Département d'Ille-et-Vilaine - Contrat de plan Etat Région (CPER) 2021-2027 - Etat (DETR/DSIL) - Caisse des Dépôts et Consignation - Pays de Châteaugiron Communauté (liaisons douces)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2024 : lancement de l'étude
- 2025 à 2028 : travaux, programmés sur quatre ans

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude : 60 000 € inscrit au budget 2022 - Travaux : Non connu à ce stade 	- Non connu à ce stade

TRAVAUX DE HIÉRARCHISATION ET D'APAISEMENT DES CIRCULATIONS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La commune déléguée de Piré-sur-Seiche est traversée par plusieurs routes départementales structurantes (D777, D32 et D37) qui supportent une circulation importante. Afin de permettre de relier les lotissements aux différentes fonctions du centre-bourg dans un contexte de circulation hiérarchisée et apaisée, la commune de Piré-Chancé souhaite engager des travaux de réaménagements de ses voies. Trois axes ont été fléchés comme prioritaires, à raison d'une voie par an : la rue du Temple, la rue Neuve et la rue de Chaumeré. Les rues de Châteaugiron (via Boistrudan), de Chaumeré et d'Amanlis (via Moulin) supporteront à terme des aménagements cyclables.

Parallèlement, la commune a engagé une étude pour la définition d'un plan local de déplacements (cf fiche n°10).

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Département - Consultation à engager : accompagnement par un bureau d'études techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Département d'Ille-et-Vilaine - Etat (DETR et DSIL) - Pays de Châteaugiron Communauté (liaisons douces)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Rue de Chaumeré (accompagne l'effacement des réseaux) : 635 000 € HT - Rue de Châteaugiron, rue Neuve, rue du Temple : 255 000 € HT 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

LANCEMENT D'UN PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le centre-bourg de la commune déléguée de Piré-sur-Seiche, sur la commune de Piré-Chancé, est constitué de constructions anciennes en pierres, implantées le long de rues parfois étroites. Des points de rupture des circulations actives sont identifiés, dont la traversée de la D777. La commune souhaite mener à très court terme des travaux de sécurisation des déplacements, notamment pour faciliter l'accès aux commerces et équipements du centre-bourg (cf fiche n°9). Parallèlement, la commune de Piré-Chancé a engagé une étude pour l'élaboration de son Plan Local de Déplacements, dont la finalité est la définition d'un programme d'actions phasé, à court, moyen ou plus long terme. Elle est accompagnée par le bureau d'études DCI Environnement.

La phase de diagnostic est en cours. L'étude est amenée à se poursuivre jusqu'en fin 2023. La concrétisation du programme d'actions sera engagée avec le lancement des premières études de maîtrise d'œuvre.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Etudes : DCI Environnement et Département - Travaux : consultations à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (DETR / DSIL) - Pays de Châteaugiron Communauté (fonds de concours mobilité) - Département d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Septembre 2022 – décembre 2023 : étude d'élaboration du Plan Local de Déplacements
- A partir de 2024 : études de maîtrise d'œuvre

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude PLD : 31 250 €HT - Coût estimatif des travaux à échéance de l'ORT : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

FINALISATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Servon-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La commune de Servon-sur-Vilaine a engagé une étude pour l'élaboration de son Plan Local de Déplacements, dont la finalité est la définition d'un programme d'actions phasé, à court, moyen ou plus long terme. Elle est accompagnée par le bureau d'études DCI Environnement.

Dans le centre-bourg, des ruptures dans les continuités de parcours, piétons ou cyclables, sont notamment pointées. Une réflexion sur la rue Charles Brisou, entrée Sud de la commune et du centre-bourg, sera également menée avec à terme une potentielle reconfiguration de la totalité de la voie.

Suite à la finalisation de l'étude (prévue fin 2022), la concrétisation du programme d'actions sera engagée avec le lancement des premières études de maîtrise d'œuvre.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Etudes : DCI Environnement - Travaux : consultations à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (DETR / DSIL) - Pays de Châteaugiron Communauté (fonds de concours mobilité)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Septembre 2021 – décembre 2022 : étude d'élaboration du Plan Local de Déplacements
- A partir de 2023 : études de maîtrise d'œuvre

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude PLD : 31 050 €HT - Coût estimatif des travaux à échéance de l'ORT : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Sur la commune de Piré-Chancé, la commune dispose d'une réserve foncière en centre-ville, rue du Presbytère. Cet espace accueille actuellement un parc de stationnement et dispose d'arrêts de bus du réseau BreizGo (ligne 3 et future ligne 14).

La commune souhaite renforcer ce pôle multimodal en sécurisant les arrivées piétonnes et cyclables et en renforçant la capacité du parc de stationnement. Elle prévoit également l'installation de d'avantage de bornes de recharge électriques. L'étude de définition des aménagements est en cours via l'étude de définition du plan local de déplacements (PLD) – cf fiche n°10.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Etudes : DCI Environnement dans le cadre du PLD - Pays de Châteaugiron Communauté - Travaux : Non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (DETR / DSIL) - Région Bretagne - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté (fonds de concours mobilité)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etudes : 32 500 €HT - Coût estimatif des travaux à échéance de l'ORT : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

RENFORCEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE SÉDENTAIRE ET NON SÉDENTAIRE DANS LE CADRE DE LA ZAC MULTISITES



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Conforter et développer les cœurs marchands
- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La Ville de Noyal-sur-Vilaine connaît un accroissement démographique conséquent. Le Plan local d'urbanisme prévoit une population d'environ 7 000 habitants à l'horizon 2030, contre 6 133 en 2019. La ZAC multisites, via le secteur en extension de la Moinerie et le renouvellement urbain en centre-ville, viendra participer à l'atteinte de ces objectifs.

Afin de mettre en adéquation l'offre commerciale avec le développement démographique et géographique de la commune, la Ville souhaite :

- Accentuer les synergies avec les commerces,
- Renforcer et conforter le marché communal,
- Créer un marqueur de centralité, véritable espace d'échanges, qui se matérialisera par la création d'une halle commerciale et qui accueillera également des manifestations. Cet aménagement est prévu dans le programme de la ZAC.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques potentiels	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - EPF Bretagne - CCI 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque des Territoires (soutien aux projets PVD) - Agence France Locale - Etat (DETR / DSIL)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Coût prévisionnel de la halle : Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

CRÉATION D'UN COMMERCE DE BOUCHE PLACE DES GÂTES



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Conforter et développer les cœurs marchands
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Afin de conforter sa fonction de centralité, la ville de Châteaugiron mène une action volontariste de renforcement de l'attractivité commerciale de centre-ville depuis plusieurs années.

Dans le prolongement de cette action, la commune a sollicité l'EPF de Bretagne (EPFB) pour la préemption d'une maison d'habitation située au 8 Place des Gâtes, place commerciale centrale du cœur de ville. L'objectif est de modifier l'usage du rez-de-chaussée pour en faire un commerce et de réhabiliter l'étage en logement locatif social géré par le CCAS. Le souhait de la commune s'oriente vers un commerce de bouche type restauration locale et quotidienne au vu de la configuration du local. La convention signée avec l'EPFB arrive à son terme en août 2024. D'ici cette date, le bien doit avoir été cédé à la commune ou à un porteur de projet.

Afin d'étudier la faisabilité du projet soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. dans une construction ancienne, la commune souhaite missionner un architecte et un bailleur social. Sa concrétisation est prévue en 2023.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
<ul style="list-style-type: none"> - EPF Bretagne - ABF - CCI 	<ul style="list-style-type: none"> - EPF Bretagne

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023 : rendu de l'étude de faisabilité, définition du projet et cession de la construction

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude : Non connu à ce stade - Travaux : Non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions foncières de l'EPF Bretagne

CRÉATION OU RENOUVELLEMENT COMMERCIAL RUE DE LA MADELEINE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Conforter et développer les cœurs marchands

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Suite à la cession d'activité de l'Auberge du Cheval Blanc, de la crêperie la Lorette, et au déménagement de la ludothèque, 3 locaux commerciaux sont actuellement vacants rue de la Madeleine, axe commercial historique de Châteaugiron. Sur cette rue, localisée dans un Site Patrimonial Remarquable (SPR), la vocation commerciale des locaux en rez-de-chaussée est préservée au PLU.

L'Auberge du Cheval Blanc était un hôtel qui proposait également un service de restauration en rez-de-chaussée. La commune souhaite maintenir une vocation hôtelière, mais la configuration du bâtiment contraint sa mise au norme pour répondre aux obligations d'accessibilité et alourdit le coût des travaux de rénovation.

La cellule de l'ancienne crêperie La Lorette nécessite également des travaux de rénovation et de mise en accessibilité. La construction comprend des logements à l'étage.

Le local de l'ancienne ludothèque, qui contrairement aux deux cellules précédentes, appartient à la commune, peut accueillir un commerce ou un service. D'une surface de 130 m², il sera cédé ou fera l'objet d'un bail commercial ou professionnel.

Pour ces 3 cellules vacantes, la commune est en attente de porteurs de projets.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - CCI - ABF 	<ul style="list-style-type: none"> - CCI

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel accompagnement de la CCI

INSTAURATION D'UNE TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Conforter et développer les cœurs marchands

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le centre-ville de Noyal-sur-Vilaine recense peu de cellules commerciales vacantes. Néanmoins afin d'inciter les propriétaires de cellules vacantes à revendre ou à y développer une nouvelle activité commerciale, la commune entend instaurer une taxe sur les friches commerciales (TFC).

La TFC est un impôt local qui concerne certains biens commerciaux inexploités. Elle est mise en place sur décision de la commune ou de l'EPCI (conformément aux dispositions de l'article 1530 du Code Général des Impôts), où est situé le bien imposable. La mise en place de cette taxe doit permettre de remettre sur le marché davantage de boutiques vides, de maîtriser le problème de l'augmentation des loyers commerciaux par manque de disponibilité de locaux et de favoriser la conversion de certains locaux en habitation participant à la densification du centre-ville.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Aucun	- Aucun

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Avant le 1^{er} octobre 2023 : délibération communale
- 1^{er} janvier 2024 : application de la taxe

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Aucun	- Aucun

RÉALISATION D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations

MAÎTRE D'OUVRAGE : Pays de Châteaugiron Communauté

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) vise à renforcer le rôle de centralités du territoire en définissant une stratégie territoriale et un plan d'actions. Celui-ci doit obligatoirement comprendre un volet pour l'amélioration de l'habitat. Dans ce cadre, les élus du Pays de Châteaugiron Communauté souhaitent renouveler le dispositif d'OPAH qui a déjà été mené sur le territoire entre 2012 et 2016.

Une étude pré-opérationnelle d'OPAH vient d'être initiée. Elle permettra d'identifier les enjeux pour l'amélioration du parc privé sur le territoire et aboutira à la définition d'un programme d'intervention. En outre, la nécessité de recourir à une OPAH spécifique sur le volet renouvellement urbain (RU) sera étudiée.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
<ul style="list-style-type: none"> - ANAH - Département - DDTM 	<ul style="list-style-type: none"> - ANAH - Département d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Fin 2022 – Fin 2023 : Réalisation de l'étude pré-opérationnelle
- 2024 – 2027 : Mise en œuvre de l'OPAH

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Coût estimatif de l'étude pré-opérationnelle : entre 40 000 et 70 000 € HT 	Le Département participe à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> - 25% du coût de l'étude de droit commun - 50% du coût de l'étude d'opportunité d'OPAH-RU Dans un second temps, 50% en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle pour l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU

ÉTUDE DE CADRAGE JURIDIQUE ET TECHNIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DU QUARTIER SAINTE-CROIX



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels dans la centralité
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations
- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La Ville de Châteaugiron mène une réflexion sur le secteur de Sainte-Croix (5,4 ha) localisé aux portes du centre-ville historique et qui présente des enjeux de renouvellement urbain importants.

Autrefois aux portes de la ville, l'urbanisation est venue encercler ce site dont la vocation initiale d'activités devient problématique dans son fonctionnement urbain. Un processus de mutation est déjà enclenché, sans répondre à un schéma d'aménagement d'ensemble. Les lignes directrices de son aménagement sont toutefois définies dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au PLU. Autour du site également, des parcelles sont vouées à muter (déménagement de MyLab et du bâtiment technique communal des Bluteaux).

Aujourd'hui, la commune souhaite être accompagnée pour maîtriser la dynamique de renouvellement urbain déjà engagée. L'objectif est de garantir une cohérence d'ensemble à l'échelle du projet, tout en s'inscrivant dans un cadre plus large afin d'assurer la bonne intégration du futur quartier en complémentarité avec le centre-ville. Le site doit également accueillir une aire multimodale qui permettra de desservir les équipements à proximité. Des études préalables sont à mener afin de définir la procédure d'aménagement la plus adaptée et aboutir le cas échéant à un périmètre opérationnel et un plan guide d'aménagement du secteur.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques potentiels	Partenaires financiers potentiels
- EPF Bretagne	- Banque des Territoires - Ultérieurement : EPF Bretagne, Département

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Début 2023 : lancement de l'étude

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Aucun	- Sollicitation d'un marché à bons de commande 100% pris en charge par la Banque des Territoires

ÉTUDE DE CADRAGE JURIDIQUE ET TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION DE LA ZAC MULTISITES



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels dans la centralité
- Conforter et développer les cœurs marchands
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations
- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La ZAC multisites a été créée par délibération communale le 19 avril 2021. D'une superficie de 24,7 ha, elle porte sur 2 secteurs de la ville de Noyal-sur-Vilaine : l'un en extension, le secteur de la Moinerie (18,2 ha), l'autre en renouvellement urbain en centre-ville (6,5 ha). Le programme des constructions prévoit :

- La création de 240 logements en centre-ville, dont 145 collectifs, 80 en semi collectifs ou individuels superposés, 15 en individuels et 20% de logements sociaux minimum,
- La création de 435 logements sur le secteur de la Moinerie, dont 195 en individuels, 55 en semi-collectifs et 185 collectifs,
- environ 1 170 m² de surface de plancher qui seront dédiés aux activités, services et équipements. La commune prévoit également l'implantation d'une résidence seniors dans le centre-ville.

Avec une attention particulière sur la qualité de l'opération et en particulier des logements créés dans le centre-ville, la commune de Noyal-sur-Vilaine souhaite disposer d'une analyse comparative des différents montages de réalisation de la ZAC (régie avec mandats, concession d'aménagement...). Une sollicitation de marché à bons de commande a été effectuée auprès de la Banque des Territoires afin de guider le choix de la commune.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Banque des Territoires	- Banque des Territoires - Ultérieurement : EPF Bretagne, Département

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Début 2023 : lancement de l'étude

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Aucun	- Sollicitation d'un marché à bons de commande 100% pris en charge par la Banque des Territoires

OPÉRATIONS EN RENOUVELLEMENT URBAIN « ÎLOT CLÉMENCEAU » ET « TERRAIN B »



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels dans la centralité
- Conforter et développer les cœurs marchands
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations
- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Servon-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

L'îlot Clémenceau est une opération de renouvellement urbain en hypercentre. Il est prévu 900 m² de surface commerciale et 45 logements collectifs, en plusieurs phases de réalisation. Un premier projet est en cours d'élaboration pour un immeuble comprenant 500 m² de surface commerciale, avec l'accueil d'une supérette dimensionnée aux besoins de la population, et 10 logements. Il est prévu un dépôt de PC avant la fin de l'année 2022. L'ensemble du périmètre de renouvellement est intégré à un projet de ZAC multisites.

Le site du terrain B, emprise foncière communale, fait l'objet d'une étude de programmation pour le renouvellement urbain global du site comprenant la création de logements, la reconfiguration et la réhabilitation thermique des équipements publics du pôle scolaire et périscolaire, la réflexion sur l'opportunité d'accueil de nouveaux services à la population in situ, notamment dans le domaine de la santé, et l'aménagement d'espaces publics associés. La réaffectation du complexe sportif entraîne la restructuration des équipements sportifs en limite Nord de l'opération.

Les contours d'autres secteurs en renouvellement (rue Pasteur et rue Joachim du Bellay) doivent être précisés.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<u>Îlot Clémenceau</u> : EPF Bretagne et Viabilis	<u>Terrain B</u> : L'Etat (DETR/DSIL 2024) Département d'Ille et Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Octobre 2022 à juin 2023 : Réalisation de l'étude de programmation « Terrain B »
- Fin 2024 : livraison de la phase 1 du renouvellement urbain de l'îlot Clémenceau
- Avril 2023 : Création de la ZAC multisites intégrant l'îlot Clémenceau, réalisation : T1 2024

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<u>Îlot Clémenceau</u> : déficit estimé en 2019 à -2,5M€ <u>Terrain B</u> :	<u>Îlot Clémenceau</u> :
- Etude de programmation : 44 000 € HT	- Portage foncier EPFB
- Coût estimatif des travaux : non connu à ce stade	<u>Terrain B</u> :
	- Non connu à ce stade



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels dans la centralité
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations
- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Plusieurs opérations d'aménagement en renouvellement urbain sont en cours ou en projet sur la commune déléguée de Piré-sur-Seiche. La commune sera amenée à accompagner ces opérations par l'aménagement des voies :

L'opération Boistrudan est une opération privée sur une parcelle en friche (ancienne scierie) qui prévoit la création de 16 lots à bâtir dont 4 logements sociaux et 1 macro-lot destiné à la réalisation d'un collectif de 20 logements.

La résidence dite du Lavoir à l'Ouest, rue de Châteaugiron, est un projet porté par le groupe Keredes, propriétaire, pour de l'accession sociale (projet initial de 24 logements collectifs en attente).

Au Nord-Est, à proximité du groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, un projet privé est en attente, pour la rénovation et la constructions de logements. Au Sud, rue de Moulins, accolée à l'opération Boistrudan, un projet privé est également en attente pour la construction d'au moins 4 logements.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Aménageur privé - Particuliers - Bailleur social Keredes 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2022 : Projet privé à proximité du groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry
- 2023 : début des travaux opération Boistrudan
- Autres opérations : à échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Financement privé non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE EN LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer les parcours résidentiels dans la centralité
- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations
- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale
- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le presbytère de la commune déléguée de Piré-sur-Seiche est un bâtiment à fort caractère patrimonial devenu propriété de la commune.

Elle souhaite reconvertir le bâtiment en 4 logements à l'étage et équipements en rez-de-chaussée (espace jeux).

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Bailleur social - Espace-jeux Tom Pouce (Association des Assistantes Maternelles de Piré-sur-Seiche) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bailleur social - Pays de Châteaugiron Communauté - Etat - Département d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Coût estimatif des travaux à échéance de l'ORT : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

RENFORCEMENT DU PÔLE SANTÉ, TERTIAIRE ET COMMERCIAL DANS LA ZONE DU CHÊNE JOLI



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Conforter et développer les cœurs marchands
- Promouvoir les actions en matière de santé

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Des services de santé sont présents dans la zone d'activité du Chêne Joli (pharmacie et laboratoire d'analyses médicales...) qui se situent au Nord des voies ferrées. Une maison médicale est implantée en face de la zone, de l'autre côté de la Départementale 92, mais son développement est aujourd'hui contraint par le foncier qui ne permet pas son optimisation. La commune souhaite conforter un pôle santé en facilitant l'implantation de nouveaux services dans la zone d'activité, qui ne peuvent trouver leur place dans le centre-ville.

Le centre commercial nécessite également d'évoluer vers une modernisation de ses constructions.

Ces projets de développement visent à répondre aux besoins des Noyalais (actuels et à venir) et usagers de la zone. En effet, le secteur bâti au Nord des voies ferrées sera prochainement conforté par l'urbanisation du secteur de la Moinerie dans le cadre de la ZAC multisites. Ils apporteraient de nouveaux espaces de vie et de services de qualité, mais participeraient également à estomper la barrière physique que constitue les voies ferrées, objectif également visé par le développement du pôle multimodal.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS DE SPORT/SANTÉ



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Promouvoir les actions en matière de santé

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le parc du Chêne Joli constitue le poumon vert de la commune. Afin de renforcer ce rôle et de proposer aux usagers des aménagements de qualité, la Ville entend étendre et végétaliser les aires de jeux et le city parc. Cette modernisation s'accompagne d'une amélioration de la fonction hydraulique du ruisseau qui traverse le parc (cf fiche n°49).

Plus largement, la Ville souhaite moderniser ces installations de sport/santé dans le périmètre de centralité.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non défini à ce stade	- Pays de Châteaugiron Communauté - Etat - Département d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023-2026 : réalisation des travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

ÉTUDE STRATÉGIQUE D'ANTICIPATION ET D'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Adapter et organiser les équipements

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Châteaugiron connaît depuis plusieurs années une croissance démographique constante, amenant la commune à réorganiser « au fil de l'eau » la localisation, la modernisation, et la destination de ses équipements.

Elle souhaite mettre en œuvre une étude visant à définir une stratégie d'anticipation des besoins en équipements publics destinés à la petite enfance, la jeunesse et les associations et d'étudier la faisabilité technique, financière et opérationnelle des propositions émises. Elle concerne particulièrement l'Orangerie, le restaurant municipal actuel, les écoles, les ateliers municipaux et Croc Loisirs dont la majeure partie sont localisés dans le périmètre d'intervention de l'ORT.

Elle constitue une priorité pour la commune qui souhaite démarrer la phase de consultation des bureaux d'études à la fin de l'année 2022.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Banque des Territoires

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Fin 2022 : lancement de l'étude

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Etude : 30 000 € HT	- Cofinancement potentiel de la Banque des Territoires

RESTRUCTURATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE L'ESPACE NOMINOË



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Adapter et organiser les équipements

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La réfection de l'équipement sportif communal Nominoë, à côté du nouveau complexe sportif intercommunal Vitalia, est en réflexion. La commune poursuit comme objectif :

- Le renforcement de l'adéquation entre l'offre d'équipements sportifs et de structures d'animation sportive et la demande des différents pratiquants en prenant en compte le fonctionnement global du site,
- La poursuite du développement sportif de la commune et l'anticipation des besoins,

Une étude de programmation a démarré en mai 2022. Elle doit aboutir à la définition d'un programme technique détaillé des opérations d'infrastructures à réaliser qui devra prendre en compte les perspectives de mutation du site adjacent accueillant l'entreprise 2MB, dans une logique de cohérence d'ensemble des fonctions, usages et fonctionnement.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Etude de programmation : Cabinet Sport Initiatives	- Etat (DETR/DSIL) - Banque des Territoires - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Fin 2022 : Rendu de l'étude
- Travaux : phasage en cours de définition (pas avant 2024)

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Etude : 15 270 € HT - Coût estimatif des travaux : non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

MUTATION DU SITE DE L'ANCIENNE PISCINE DU DOMAINE



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Adapter et organiser les équipements
- Sécuriser et encourager la pratique des modes actifs
- Poursuivre le maillage de liaisons douces vers et depuis le centre-ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La piscine du Domaine sur la rue Sainte-Croix a été démolie. Le foncier libéré, en cours d'acquisition par la Ville, permet d'ouvrir le secteur des équipements scolaires (école élémentaire la Pince Guerrière, collège Victor Segalen) sur la rue Sainte-Croix afin d'assurer une meilleure connectivité du site sur la ville, en cohérence avec les besoins et le fonctionnement de la commune.

Le site pourra également accueillir un futur équipement. Sa vocation sera à préciser dans le cadre de l'étude stratégique d'anticipation et d'adaptation des équipements (cf fiche n°25).

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Etat (appel à projet mobilité active et DETR-DSIL) - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2024 – 2025 : Réalisation de la connexion et implantation du nouvel équipement

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Acquisition du foncier par la commune : 250 000 €HT	- Non connu à ce stade



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Adapter et organiser les équipements

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Domloup

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La commune de Domloup dispose de nombreux équipements dans ou à proximité immédiate du centre-ville historique (Mairie, écoles, centre de loisirs, Médiathèque, complexe sportif...).

La Médiathèque l'Envolée, bâtiment ancien en pierre, a récemment fait l'objet d'une rénovation. Mais elle abrite aujourd'hui un Dojo qui a vocation à déménager. La place libérée permettrait de conforter la vocation culturelle du bâtiment avec la création d'un auditorium.

A côté de la Mairie, un ancien stand de tir à l'arc, qui n'est plus utilisé aujourd'hui, doit trouver un nouvel usage. La commune y projette un équipement dont les contours restent à définir (usage sportif et/ou administratif).

Entre la médiathèque et l'ancien stand de tir à l'arc, l'actuel foyer du foot déménagera fin 2023. Ce bâtiment pourra accueillir un café citoyen ainsi qu'un espace - jeunes.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Etat (DETR/DSIL) - Pays de Châteaugiron Communauté - Caisse d'Allocations Familiales

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2024 : espace jeunes
- 2024 : café citoyen
- 2025 : DOJO
- 2025 : extension médiathèque

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES POUR TOUS LES PUBLICS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Renforcer l'offre de logements pour toutes les populations

MAÎTRE D'OUVRAGE : Pays de Châteaugiron Communauté

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Sur le Pays de Châteaugiron Communauté (PCC), la production de logements aidés (locatif social et accession sociale à la propriété) constitue une alternative au parc locatif privé dont les loyers restent élevés et permet également à de jeunes ménages d'accéder à la propriété sur le territoire. Le PCC intervient également auprès des publics spécifiques, ne disposant pas d'une offre de logement adapté sur le territoire. Les principales actions du PCC en matière de logements abordables dans les centralités sont les suivantes :

- Soutien à la construction de logements aidés. Le PLH affiche un objectif de production de 55 logements aidés par an sur le territoire, répartis sur les communes selon l'armature urbaine du PCC.
- Soutien à la réalisation de logements spécifiques : jeunes actifs, seniors, personnes en situation de handicap, gens du voyage, logements d'urgence, etc. Des projets sont d'ores et déjà identifiés :
 - o Construction de logements à destination des jeunes actifs sur les communes de Noyal-sur-Vilaine et Servon-sur-Vilaine, dotées d'une bonne desserte en transports collectifs et accueillant de nombreuses entreprises.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Communes et CCAS, CDAS, Club Entreprises (Logements jeunes actifs), bailleurs sociaux	- Département d'Ille et Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Sur la durée de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Le PCC apporte une subvention de 8 000€ par logement social construit en centralité (4 000€ pour un logement en accession sociale).	- Aides à la pierre du Département
- Le PCC apporte une subvention de 5 500€ par logement jeune actif construit.	

ACCOMPAGNEMENT DE L'INCLUSION ET DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL EN LIEN AVEC LE PROJET MOSAÏQUE



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle
- Adapter le territoire au vieillissement de la population

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La coopération entre l'EHPAD Saint-Alexis et les Ateliers de la Mabilais un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) a donné naissance à un projet d'habitat inclusif nommé Mosaïque. L'association de la Mabilais a acquis un terrain adjacent à l'EHPAD avec un projet de construction de :

- 10 logements destinés aux retraités de l'ESAT
- 10 logements destinés à des jeunes salariés de l'ESAT

Parallèlement, pour répondre à un besoin de restructuration du bâtiment ancien construit en 1900, l'EHPAD Saint-Alexis a effectué une extension et un réaménagement de ses locaux, libérant 2 étages pour la création de :

- 12 logements seniors (du T2 au T3)
- 9 logements jeunes travailleurs (du T1 au T2)

Ces deux projets s'implantent dans une même enceinte, ouverte et composée d'un parc arboré dans le centre-ville. C'est dans ce contexte qu'un projet de vie a été coconstruit autour du « bien vivre ensemble ». Les deux associations souhaitent ouvrir le projet sur la ville en mettant le jardin à disposition des habitants et en créant des salles communes. Une convention qui lie plusieurs partenaires, dont les 2 associations et la ville de Noyal-sur-Vilaine, fixe les modalités d'engagement des signataires. La commune pourra également proposer des services adaptés, culturels par exemple.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques et financiers	
- Espacil Habitat	- Association Les Ateliers de la Mabilais
- Association Benevol'age	- Association Saint-Alexis
- ADMR 35	- Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Dernier semestre 2024 : démarrage du projet

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Aucun	- Aucun

VALORISATION DES ENTRÉES DE CENTRE-VILLE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Faire du centre-ville un lieu attractifs, conviviaux et sécurisés

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La rue de la Poterie, qui relie le secteur Sainte-Croix au centre-ville doit prochainement faire l'objet d'un réaménagement. La continuité et la sécurisation des déplacements piétons sont actuellement contraintes par des trottoirs étroits et discontinus. Une étude de maîtrise d'œuvre est à engager. Elle devra prendre en compte la mutation à venir du secteur Sainte-Croix dans le calibrage des différents usages de la voie.

La rue au Prévot fera l'objet d'une restructuration globale de la voie qui comprendra l'intégration d'aménagements cyclables (cf fiche n° 3).

Enfin, l'Avenue Pierre Le Treut, entrée Sud de la ville jusqu'au centre-ville, supporte plusieurs projets de renouvellement urbain (îlot des Primevères et collectif Descartes). A cette occasion, l'avenue pourra faire l'objet d'une requalification afin d'atténuer la fonction routière de la voie et proposer un aménagement qualitatif valorisant l'identité de la ville.

Ces projets de valorisation des entrées au centre-ville visent à encourager la fréquentation des commerces.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Consultations à venir pour la définition du programme des travaux	- Etat (appel à projet mobilité active et DETR-DSIL) - Département d'Ille-et-Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023 – 2024 : Travaux de requalification des entrées de centre-ville

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DEVANT LA MAIRIE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés
- Conforter et développer les cœurs marchands

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

L'espace devant la Mairie fait partie du cœur marchand de Noyal-sur-Vilaine. Cette voie est structurée par l'Eglise au Nord, des linéaires commerciaux, et la Mairie. Elle accueille de nombreuses animations dont le marché hebdomadaire.

Cet espace public est aujourd'hui questionné. Dans le prolongement des Jardins du Clos du Prieuré (cf fiche n° 40), la commune porte l'ambition de le transformer en un véritable lieu de vie, convivial, affirmé et végétalisé. Cet aménagement serait à penser en lien avec les abords de l'Intervalle, centre culturel et scène dynamique situé à proximité immédiate de la place, et en lien avec les commerces de la place d'Haigerloch, située derrière la Mairie et partie intégrante de la ZAC multisites.

Une étude d'aménagement d'ensemble est à engager afin de restructurer cette place, la végétaliser et créer un espace partagé pour la mobilité.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PORTE ET DE LA PLACE DE L'ÉGLISE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés
- Conforter et développer les cœurs marchands
- Améliorer les déplacements et encourager les modes alternatifs
- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme
- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La Place de la Porte constitue la principale centralité commerciale de la commune de Piré-Chancé. Elle accueille aujourd'hui six commerces. Son réaménagement vise à permettre l'accueil de nouveaux commerces, renforcer l'attractivité de la Place (par son embellissement, son verdissement, et la sécurisation des déplacements) et améliorer le cadre de vie des piréens. Sa valorisation viendra affirmer son rôle de vitrine commerciale et l'identité de la commune en tant que bourg de proximité. La SemBreizh a réalisé une étude prospective d'aménagement et de développement à l'échelle de la commune, dans laquelle figurait le réaménagement de la Place de la Porte. Elle apporte des préconisations d'aménagement et un chiffrage estimatif des travaux.

La Place de l'Eglise doit également faire l'objet de travaux d'aménagement afin d'embellir l'espace public, améliorer les circulations et valoriser le patrimoine.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- SemBreizh (étude prospective)	- Etat (DETR / DSIL) - Département d'Ille et Vilaine - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Travaux Place de la Porte : 1 300 000 € HT - Travaux Place de l'Eglise : 500 000 € HT	- Non connu à ce stade

RENFORCEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE VERS LE CENTRE-VILLE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

En accompagnement de sa politique de valorisation du centre-ville (ZAC multisites, aménagement et végétalisation du centre-ville...) la Ville de Noyal-sur-Vilaine souhaite renforcer la signalétique pour lui donner une meilleure visibilité depuis ces points d'entrée, en particulier depuis la gare et le site Nominoë/2MB, secteur de renouvellement en entrée Sud de la Ville.

Le réaménagement des abords de la gare de Noyal-Aigné en pôle multimodal (cf fiche n°2) et le renouvellement urbain projeté sur le secteur de Nominoë/2MB, sont l'occasion de repenser la signalétique pour valoriser le centre-ville de Noyal-sur-Vilaine.

À l'heure actuelle, le centre-ville et ses commerces ne sont pas signalés depuis ces secteurs et aucune accroche visuelle ne permet de le distinguer. Ils sont pourtant accessibles en moins de 10 minutes de marche environ.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Plan de jalonnement urbain réalisé en 2015 (Services techniques)	- Non connu à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Faire des centres-villes des lieux attractifs, conviviaux et sécurisés

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La ville et la société évoluant, des vagues d'incivilités et de cambriolages peuvent se développer. Afin de pouvoir agir sur ces phénomènes, la Ville de Châteaugiron a mené des échanges avec la Gendarmerie pour réfléchir au déploiement de la vidéoprotection. Un diagnostic a été réalisé en 2019 par le référent sûreté de la Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine.

La vidéoprotection participe et renforce le dispositif de sécurité global d'une commune. Elle consiste à placer des caméras de surveillance de manière judicieuse dans un lieu public choisi en raison de sa vulnérabilité, de sa fréquentation (entrées de ville, centre-ville...). Son objectif est de rassurer la population, les commerçants, les institutionnels et d'apporter un sentiment de sécurité et de bien vivre au sein de la commune. Il participe à la dissuasion du passage à l'acte, contribue à la prévention de la délinquance et permet de matérialiser juridiquement une infraction, d'identifier ses auteurs, ou les moyens utilisés.

Bouygues sera l'installateur du système de vidéoprotection.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
<ul style="list-style-type: none"> - Gendarmerie - Bouygues Energies et Services et Iris Vision 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

-

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - 121 945,80 € HT 	<ul style="list-style-type: none"> - 85 362,00 € HT au titre du FIPD (soit 70% du coût de l'opération)

POURSUITE DES ACTIONS D'IMPLICATION CITOYENNE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Promouvoir l'implication citoyenne

MAÎTRE D'OUVRAGE : Villes de Châteaugiron et Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Les Villes de Châteaugiron et Noyal-sur-Vilaine entreprennent activement des actions d'implication citoyenne.

À titre d'exemple, la Ville de Châteaugiron a engagé récemment la création de commissions citoyennes (sur les thèmes de l'environnement et des déplacements) dans lesquelles les 17 habitants exercent une participation active et responsable dans la vie de la ville. Des démarches plus ponctuelles comme « Jardinons citoyen », née d'une initiative locale, sont également mises en œuvre. Cette mobilisation porte sur l'aménagement et l'entretien des espaces verts publics conjointement avec les agents des espaces verts de la ville, à travers une charte d'entretien.

La commune de Noyal-sur-Vilaine a impliqué la population sur plusieurs projets (skatepark, aménagements cyclables rue Francis Monnoyeur...) via un questionnaire présentant différentes options d'aménagement. Un diagnostic en marchant a impliqué les habitants dans le cadre du projet de pôle multimodal. Elle reste à l'écoute du Conseil municipal des jeunes et du Conseil municipal des sages, organise des rencontres de quartier.

Les deux communes se sont dotées d'une application mobile gratuite afin de partager toute l'information pratique. Elles ont notamment permis de partager un questionnaire dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - NéoCity : application mobile Châteaugiron - NéoCity : application mobile Noyal-sur-Vilaine + site internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Variable selon les critères proposés par les démarches citoyennes - Banque des Territoires (Purpoz – Associer les habitants aux projets)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Tout au long de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Coût annuel application mobile Châteaugiron : 4 000 € HT en fonctionnement - Coût annuel application mobile Noyal-sur-Vilaine : 3 730 € HT en fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain dans les centralités, en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Pays de Châteaugiron Communauté

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

En 2020, une étude pré-opérationnelle menée par le Pays de Châteaugiron Communauté en collaboration avec le cabinet Villes Vivantes a permis de recenser le gisement foncier mobilisable en renouvellement urbain sur le territoire.

Suite à cette étude, le PCC a mis en place un dispositif d'accompagnement gratuit à destination des habitants à compter du 1er février 2021 (dispositif Bimby). Une offre d'ingénierie est mise à la disposition de tous les habitants souhaitant s'engager dans un projet de densification, qu'il s'agisse d'une division parcellaire (construction d'une maison dans le jardin) ou de la création de logements dans le bâti existant (division d'une maison en deux logements indépendants).

Cette expérimentation vise à accompagner la densification douce des tissus urbanisés existants.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Communes	- Région Bretagne, à solliciter

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Tranche ferme : 1er février 2021 – 31 juillet 2021
- Tranche conditionnelle 1 : 1er août 2021 – 31 juillet 2023
- Tranche conditionnelle 2 : 1er août 2023 – 31 janvier 2024

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
Dépenses en investissement : - Tranche ferme : 117 810€ TTC - Tranche conditionnelle 1 : 237 660€ TTC - Tranche conditionnelle 2 : 357 000€ TTC	- Non connu à ce stade

ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES URBAINES, PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Poursuivre et encadrer le renouvellement urbain en cohérence avec l'identité communale

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Noyal-Sur-Vilaine a connu une urbanisation très rapide à partir des années 1970. Le bourg, qui a évolué avec le temps en centre-ville, est devenu un tissu urbain hétéroclite où se côtoient bâtis historiques, maisons anciennes, maisons de ville, maisons des années 60 et 70, collectifs des années 70 ou contemporains. Plusieurs opérations immobilières en renouvellement urbain y sont en cours ou en projet, dont la ZAC multisites.

La réalisation d'un cahier de recommandations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales permettrait de garantir la qualité et la cohérence urbaine des opérations de renouvellement à venir, tout en forgeant à la commune une identité urbaine et architecturale plus marquée. Il serait élargi à la globalité de la ZAC multisites (secteur du centre-ville en renouvellement urbain et secteur de la Moinerie en extension) pour garantir la qualité urbaine de la totalité de l'opération. Sur cette base, la réalisation de fiches de lots, dont le contenu pourrait constituer l'essentiel des futurs cahiers des charges de cession de terrain (CCCT) potentiellement applicables aux demandes d'autorisation d'urbanisme, pourrait venir renforcer la prise en compte de ces recommandations.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Banque des Territoires

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023 : Démarrage de l'étude

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

AMÉLIORATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉTANG DU CHÂTEAU



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Château-Giron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

L'étang du Château constitue un véritable espace de nature et de loisirs en cœur de ville. Il borde le centre-ville de Château-Giron au Nord-Est et offre ainsi des promenades à 5 minutes à pied du Château. Pourtant, cet étang souffre des dégâts causés par le botulisme et les cyanobactéries qui impactent sa fonction écologique et contraignent les promenades sur ses abords en période estivale.

La ville de Château-Giron a mené une réflexion pour améliorer la fonctionnalité écologique de l'étang dans l'objectif de préserver cet espace et de l'ouvrir d'avantage sur la ville. Une étude a été engagée à cette fin et préconise d'alimenter l'étang en eaux pluviales et ainsi renouveler l'eau. Un ouvrage hydraulique installé en amont traitera les eaux de pluie du bassin versant du centre-ville. Les travaux de maîtrise d'œuvre restent à réaliser.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - EPTB Vilaine - Bureau d'études « Interfaces et gradients » (Janzé) - Office de la Biodiversité (OFB) 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme "Territoire engagé pour la nature" animé par l'OFB

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Automne 2022 : Démarrage des travaux

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Etude : 3 605,00 €HT - Travaux : non connu à ce stade (chiffrage en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES JARDINS DU CLOS DU PRIEURÉ



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La végétalisation du centre-ville est une volonté forte de la commune de Noyal-sur-Vilaine. Une première phase consiste à paysager les jardins du Clos du Prieuré qui se trouvent derrière l'équipement culturel l'Intervalle, depuis lesquels une perspective visuelle s'étend sur le Nord de la commune et le bocage. Cet espace est à l'heure actuel enherbé et sous-utilisé du fait de son peu de visibilité depuis le centre-ville. Son paysagement permettra de :

- Conforter le rôle de lieu de vie et de promenade du centre-ville en offrant un espace vert et paysager pouvant être le support de rencontres, de détente et de loisirs,
- Participer au verdissement du centre-ville en faisant la continuité avec la « coulée verte » qui descend jusqu'au Nord de l'agglomération,
- Valoriser la perspective visuelle sur le Nord de la commune.

Des plantations d'arbres de plus ou moins haute tige et d'arbustes façonneront des espaces de convivialité ombragés. Le parking au Nord de l'équipement sera également végétalisé.

Ce programme s'inscrit dans une démarche plus globale de végétalisation du centre-ville, qui sera poursuivie notamment sur d'autres espaces autour de l'équipement culturel l'Intervalle ainsi qu'autour de la Mairie.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
- Atelier du Marais (études MOE)	- Etat - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Automne 2022 : démarrage des travaux pour la 1^{ère} phase

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Etudes MOE : 15 960 € HT - Estimation des travaux : 210 000 € HT	- 50 000 € au titre de la DSIL 2022

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le relief de Noyal sur Vilaine est prononcé. La ville souffre de ruissellements des eaux pluviales importants lors de fortes pluies ou épisodes orageux. Pour mieux maîtriser ce phénomène et anticiper le changement climatique, la commune entend actualiser le schéma de gestion des eaux pluviales pour une meilleure prise en compte des pluies orageuses. Elle souhaite également renforcer la réglementation au Plan local d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales. La commune a identifié plusieurs points critiques dans le centre-ville, dont le passage sous les voies ferrées pour lesquels elle prévoit des travaux de fonçage. A plus long terme, l'étang de la Bourde, espace de nature en entrée Ouest du centre-ville et qui fait office de bassin tampon, fera l'objet de travaux afin d'améliorer sa fonction hydraulique. Des études de maîtrise d'œuvre sont à engager pour définir et calibrer les travaux à prévoir.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques potentiels	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Cabinets IAOSENN / SEPIA / ATEC OUEST - EPTB Vilaine - Programme "Territoire engagé pour la nature" animé par l'OFB - SNCF 	<ul style="list-style-type: none"> - EPTB Vilaine - SDAGE Agence de l'Eau - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023-2025

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma directeur des eaux pluviales : cabinets IAOSENN & SEPIA - 31 700 € HT - Zonage pluvial (cabinets IAOSENN & SEPIA : 23 450 € HT) - Aménagement pluvial : Réseau Eaux pluviales part fonçage vers parc Chêne Joli : estimation 500 000 € TTC - Aménagement cours d'eau : estimation 100 000 € TTC - Etang de la Bourde : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DONT LE CHÂTEAU À CHÂTEAUGIRON



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine
- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Châteaugiron

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issue du décret tertiaire, elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (40 % des consommations d'énergie finale en 2030) afin de lutter contre le changement climatique. Aujourd'hui, le Château est chauffé au fioul, pour une facture énergétique annuelle et un bilan carbone conséquents : le Château représente 20% de l'ensemble des émissions carbone des équipements communaux. La Ville a déjà fait isoler les combles et souhaite installer une chaufferie bois, doter les fenêtres de doubles vitrages et rénover les menuiseries. Une étude va être engagée pour calibrer la chaufferie bois et en définir les modalités d'installation. Les conditions d'isolation des fenêtres et le remplacement des huisseries doivent être étudiées à très court terme. La Ville souhaite également intervenir sur les bâtiments de l'Orangerie, du Séminaire, la salle des Tisserands et le restaurant municipal.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) - Architecte des Bâtiments de France (ABF) - Consultation en cours pour le choix d'un bureau d'étude thermique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Châteaugiron Communauté - Département d'Ille-et-Vilaine - Programme ACTEE de la FNCCR - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Fin 2022 – début 2023 : isolation des combles et programme annuel de remplacement des huisseries
- Fin 2023 : Installation de la nouvelle chaufferie bois

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Isolation des combles : 5 597,20 € HT - Autres travaux : non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE NOYAL-SUR-VILAINE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issue du décret tertiaire, elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (40 % des consommations d'énergie finale en 2030) afin de lutter contre le changement climatique.

Pour répondre à ces objectifs, la Ville de Noyal-sur-Vilaine souhaite intervenir, dans un premier temps, sur les bâtiments de l'espace Nominoë, l'école maternelle l'Optimist, l'école élémentaire et le centre de loisirs la Marelle, la Mairie et le centre culturel Intervalle.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - ALEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Châteaugiron Communauté - Département d'Ille-et-Vilaine - Programme ACTEE du FNCCR - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) - ALEC (CEE) - L'Europe (LEADER)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT (à définir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissements pour application du Décret Tertiaire)

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE DOMLOUP



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Domloup

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La commune va se lancer dans une vaste étude énergétique sur des équipements publics considérés comme énergivores. Cette étude sera inscrite au budget 2023 pour des travaux dont le phasage se réalisera sur les trois exercices suivants.

Les bâtiments identifiés sont les suivants : mairie, groupe scolaire Jean de la Fontaine, presbytère, église, espace Caïssa, espace Marcel Marceau.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques potentiels	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- Programme ACTEE du FNCCR - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 2023 : Etude énergétique
- 2024 - 2026 : Travaux de réhabilitation

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE PIRÉ-CHANCÉ



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine
- Adapter et organiser les équipements

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Piré-Chancé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La commune de Piré-Chancé vient d'engager une étude pour la restructuration complète de la Mairie et dans le même temps, améliorer la performance énergétique et thermique du bâtiment. Des travaux d'isolation au niveau de la toiture et des baies est à prévoir. Le système de chauffage sera modifié. Les travaux sont prévus à échéance de la convention d'ORT.

Parallèlement, une étude est également en cours pour améliorer la performance énergétiques des équipements enfance jeunesse et périscolaire (centre de loisirs et garderie). Elle vise également à identifier les besoins capacitaires futurs des équipements et à trouver les solutions pour y répondre.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Etude Mairie : consultation en cours - Etude de faisabilité du Pôle Enfance Jeunesse : Crescendo Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat (DETR DSIL) - Programme ACTEE du FNCCR - Pays de Châteaugiron Communauté - La CAF (pour centre de loisirs et garderie) - Le Département (pour centre de loisirs et garderie) - L'Europe (LEADER)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Coût estimatif des travaux Mairie : 525 000 € HT - Coût estimatif des travaux centre de loisirs et garderie : 1 000 000 € HT 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE SERVON-SUR-VILAINE



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Servon-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Dans le cadre du projet en renouvellement urbain « Terrain B » (cf fiche n°20), la collectivité lance une étude de programmation qui comprend la création de logements, la reconfiguration et la réhabilitation thermique des équipements publics du pôle scolaire et périscolaire, la réflexion sur l'opportunité d'accueil de nouveaux services à la population in situ, notamment dans le domaine de la santé, et l'aménagement d'espaces publics associés.

En 2015, la collectivité a réalisé un diagnostic des bâtiments communaux, dont le chapitre relatif aux énergies flèche les bâtiments de l'école publique comme devant faire l'objet d'une réhabilitation thermique.

En 2021, un audit énergétique a été réalisé spécifiquement sur l'école maternelle publique dont les conclusions techniques associées à des estimations financières, ont permis de répondre aux lignes directrices suivantes :

- Une amélioration de la qualité de chauffage
- Une rénovation thermique permettant de diminuer les surconsommations et les déperditions associées
- Une amélioration des conditions de sécurité du bâtiment.

Une première phase du programme de réhabilitation s'est achevée à la rentrée 2022 et va se poursuivre en 2023. La collectivité souhaite à présent mener une démarche similaire sur les bâtiments de l'école élémentaire publique et l'ALSH. Un bâtiment à usage associatif situé au sein du pôle fera l'objet d'une réhabilitation et mise en sécurité en parallèle.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Non connu à ce stade	- L'Etat (DETR DSIL) - Programme ACTEE du FNCCR - Pays de Châteaugiron Communauté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Premier semestre 2023 : Etude de programmation qui déterminera le calendrier opérationnel.

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Sera défini à l'issue de l'étude de programmation	- Non connu à ce stade

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des équipements publics et du patrimoine

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

En 2013, Bouygues Energies & Services a été retenu pour procéder à l'exploitation et la maintenance d'une partie des installations d'éclairage public.

La commune souhaite agir plus vite et élargir à l'entièreté du parc pour une gestion facilitée (modulation horaire, intensité) afin d'accentuer les économies pouvant être générées.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Bouygues Energies et Services	- Non défini à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- 105 000 € TTC / an en investissement	- Non connu à ce stade

AMÉNAGEMENT DU CAMPING INTERCOMMUNAL LES GRANDS BOSQUETS



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme

MAÎTRE D'OUVRAGE : Pays de Châteaugiron Communauté

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le Pays de Châteaugiron Communauté attire un nombre croissant de visiteurs, séduits par un riche patrimoine historique, naturel, et une offre culturelle et artistique de qualité. Cette attractivité s'appuie notamment sur des sites patrimoniaux majeurs : le château et la Petite Cité de Caractère de Châteaugiron, le château du Bois Orcan, le château des Pères à Piré-sur-Seiche, etc.

Cette offre touristique sera renforcée en s'appuyant sur le réaménagement du camping intercommunal les Grands Bosquets à Châteaugiron, en poursuivant la volonté de promouvoir un équipement qualitatif (en se voyant attribuer 2 étoiles) et accessible. Le label Tourisme & Handicap est inscrit au cahier des charges de maîtrise d'œuvre.

A l'été 2022, le camping de 33 emplacements a déjà accueilli 3 cabanes étapes. Il se verra prochainement doté d'un espace de vidange pour les camping-car. A plus long terme, le bloc sanitaire sera restauré et l'espace d'accueil sera repensé en lui associant un préau, afin de lui donner un caractère plus convivial. Ces travaux devront s'inscrire dans une réflexion plus large de modernisation des réseaux.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- Etudes de maîtrise d'œuvre : CLARC Architectes	- L'Etat (DETR DSIL) - FEDER – Fonds européen - Département d'Ille-et-Vilaine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Printemps 2023 : Mise en service de l'aire de vidange pour les camping-car
- 2023 – 2025 : Restauration du bloc sanitaire et création du nouvel espace d'accueil

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

VALORISATION DU PARC DU CHÊNE JOLI ET DU SITE DE MONCORPS



Action engagée	Action projetée	Étude à mener

OBJECTIFS :

- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Noyal-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le parc du Chêne Joli est un parc urbain dont la localisation au centre de l'espace aggloméré de Noyal-sur-Vilaine se verra confortée par l'urbanisation au Nord du secteur de la Moinerie. Accessible directement à la sortie de la gare de Noyal-Acigné et à 10 minutes à pieds de la Mairie, il constitue le poumon vert de la commune. Il accueille une aire de jeux pour enfants et des installations de street workout. Des aménagements sont prévus pour améliorer la fonction écologique du parc (renaturation du ruisseau) et y développer les installations sportives et de loisirs.

Dans la continuité du parc, sur le site de Moncorps, la commune a récemment acquis un terrain en bordure de Vilaine, ouvrant ainsi la voie vers un aménagement des abords du cours d'eau. Actuellement, la ville ne bénéficie d'aucun accès sur la Vilaine.

Ces deux projets, ainsi que l'aménagement des jardins du Clos du Prieuré et la ZAC multisites sur le secteur du centre-ville, participeront au prolongement et au renforcement de la coulée verte, qui prend fin aujourd'hui au niveau de l'Eglise.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers
<ul style="list-style-type: none"> - Bassin Vilaine Amont - Programme "Territoire engagé pour la nature" animé par l'OFB 	<ul style="list-style-type: none"> - Bassin Vilaine Amont - Pays de Châteaugiron Communauté pour le site de Moncorps

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade

RÉNOVATION ET REQUALIFICATION DU SITE DE L'ANCIEN FRAC



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme

MAÎTRE D'OUVRAGE : Porteur de projet privé

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Ce bâtiment à fort caractère patrimonial a accueilli une école, puis le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et est actuellement inoccupé. Il est localisé entre l'entrée de ville rue de Rennes et la rue de Noyal-sur-Vilaine. La topographie du site est très prononcée.

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan local d'urbanisme fixe comme objectif de retrouver une nouvelle vocation à ce bâtiment en lui conservant une fonction d'équipement et/ou de commerce (restauration/hôtellerie par exemple) et/ou en lui permettant d'accueillir du logement avec un objectif minimum de densité de 30 logements à l'hectare. Il s'agit également de trouver un équilibre entre le maintien d'une entrée de ville verte, et le souhait de renforcer la visibilité de ce patrimoine depuis l'espace public.

Un porteur de projet privé s'est positionné pour créer des logements.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
- SECIB	- Petites Cités de Caractère

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- A échéance de l'ORT

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
- Non connu à ce stade	- Non connu à ce stade



Action engagée	Action projetée	Etude à mener

OBJECTIFS :

- Poursuivre les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme
- Valoriser la nature en ville

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ville de Servon-sur-Vilaine

PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La collectivité mène des études pré-opérationnelles à l'aménagement du secteur en extension dit « Vallon 2 ». Un des objectifs structurants de la future ZAC multisite est la réhabilitation du ruisseau de la Loire.

La trame verte et bleue du projet dessine la colonne vertébrale du projet. Le ruisseau, actuellement busé, sera renaturé et configurera le schéma d'aménagement.

THÉMATIQUES CONCERNÉES :

Habitat	Mobilité	Commerce	Equipements	Espace public	Nature	Tourisme	Patrimoine

PARTENAIRES :

Partenaires techniques	Partenaires financiers potentiels
<ul style="list-style-type: none"> - AMO SEMBREIZH - Futur concessionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Mi 2024 : Mise en œuvre de la concession d'aménagement

PLAN DE FINANCEMENT :

Coût prévisionnel	Aides et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - A définir dans le bilan de l'opération d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non connu à ce stade